



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

Réf. : SC/PB/HM/NM/02-05-2016

**Lettre ouverte**

**Orange SA**

78 Rue Olivier de Serres

75015 Paris

**À l'attention de Madame Mouna Sepehri**

Administrateur d'Orange, Présidente du CGRSE

Paris, le 2 mai 2016.

**Objet : Prise en compte des votes en AG pour la validation de la rémunération des dirigeants**

Madame,

Vous êtes administratrice d'Orange, « indépendante » au sens du Code AFEP-MEDEF, et Présidente du Comité de gouvernance et de responsabilité sociale et environnementale (CGRSE), chargée notamment de la question des rémunérations des mandataires sociaux d'Orange.

Vous êtes également Directrice déléguée à la présidence du groupe Renault, membre du comité exécutif de Renault et membre du directoire de l'Alliance Renault

Lors de la dernière Assemblée générale des actionnaires de Renault, le 29 avril dernier, **les actionnaires ont voté en majorité contre la rémunération perçue par le PDG de Renault, Carlos Ghosn<sup>1</sup>**. Rappelons que cette rémunération est la plus élevée du SBF 120 : 7,25 millions chez Renault... pour une présidence à mi-temps.

Depuis 2013, date de la mise en place du « Say on pay »<sup>2</sup> par le code AFEP MEDEF, c'est la première fois que le propriétaire d'une grande entreprise, c'est-à-dire l'Assemblée générale de ses actionnaires, dont l'État, se prononce contre la rémunération stratosphérique d'un de ses dirigeants.

Cette condamnation est intervenue alors même que les actionnaires étaient scandaleusement confrontés à un défaut d'information manifeste, ne disposant pas des autres éléments de rémunération de Carlos Ghosn en tant que PDG de Nissan (8 millions d'euros annuels<sup>3</sup>)

**Or, le Conseil d'administration de Renault est passé outre l'avis négatif de l'Assemblée générale des actionnaires, et a maintenu la rémunération du PDG.**

À quoi servent donc tant la prise d'avis de l'Assemblée générale que le code de gouvernance AFEP-MEDEF qui prétend réguler les pratiques abusives ?

.../...

<sup>1</sup> [http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/le-patron-de-renault-sauve-sa-remuneration-malgre-le-vote-des-actionnaires-568235.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160502](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/le-patron-de-renault-sauve-sa-remuneration-malgre-le-vote-des-actionnaires-568235.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160502) -

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Say\\_on\\_pay](https://fr.wikipedia.org/wiki/Say_on_pay)

<sup>3</sup> <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20160430.OBS9576/remuneration-de-carlos-ghosn-rejetee-nuit-debout-chez-renault.html>

.../...

La résistance du Conseil d'administration de Renault à un avis négatif, même consultatif, voté par 54,12% des actionnaires révèle les dérives susceptibles d'intervenir dans l'ensemble de nos entreprises.

**Un tel comportement du Conseil d'administration serait tout à fait incompatible avec les valeurs éthiques d'une entreprise comme Orange.**

En tant qu'administratrice d'Orange et Présidente du Comité chargé de la rémunération de ses mandataires sociaux, pouvez-vous publiquement condamner le comportement du Conseil d'administration de Renault, et garantir les actionnaires de notre entreprise qu'une telle décision de votre part serait strictement impossible au sein du Conseil d'administration d'Orange ?

Certes, la rétribution de nos mandataires sociaux est loin d'atteindre le niveau de celle du PDG de Renault (environ 1,5 million d'euros annuels pour le PDG et 1 million d'euros pour les Directeurs délégués d'Orange)... Mais l'analyse du Document de référence de l'entreprise<sup>4</sup> tend à démontrer que la rémunération globale du Comité exécutif d'Orange croît régulièrement, beaucoup plus rapidement que celle des personnels de l'entreprise<sup>5</sup>. Et la rétribution des nouveaux Directeurs délégués n'est validée qu'a posteriori par l'AG des actionnaires. Nous souhaiterions que les rétributions des dirigeants soient validées en amont par l'Assemblée Générale.

Il importe donc à l'ensemble des actionnaires d'Orange, et plus particulièrement de ses actionnaires salariés (près de 8% des droits de vote), d'avoir des certitudes quant à l'éthique qui prévaut dans notre entreprise. Et ce plus particulièrement à la veille de l'Assemblée générale des actionnaires d'Orange, qui se tiendra le 7 juin prochain.

Nous vous remercions donc de votre prompt réponse, et dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre haute considération.



Sébastien Crozier  
Président CFE-CGC Orange



Patrice Brunet  
Président de l'ADEAS ([www.adeas.org](http://www.adeas.org))

---

<sup>4</sup> [http://bit.ly/DDR\\_Orange\\_2015](http://bit.ly/DDR_Orange_2015) - page 288 et suivantes

<sup>5</sup> en 2015 : + 6,25% pour l'ensemble du Comité exécutif / + 1,4 % pour les personnels, avant nomination des deux nouveaux Directeurs délégués qui deviennent mandataires sociaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016